

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNE ISLE JOURDAIN (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21320160100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	64
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	70
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	71
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	77
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	78
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	79
A4 - Etat des provisions	80
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	81
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	82
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	84
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	90
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	91
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	92
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	95
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	96
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	97
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	98
--	----

D2 - Arrêté et signatures

99

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE ISLE JOURDAIN MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN	BP 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8810
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	79
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 890 539,00	3 890 539,00	435,52	1034

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 036,89	1 037,00
2	Produit des impositions directes/population	544,84	478,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 125,54	1 167,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	474,63	298,00
5	Encours de dette/population	1 710,51	849,00
6	DGF/population	224,52	151,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,13	51,67
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,15	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,16	71,21
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	151,97	72,79

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 030 000,00	10 030 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 030 000,00	10 030 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 595 000,00	5 595 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 595 000,00	5 595 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 625 000,00	15 625 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 583 553,02	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 333 000,00	0,00	4 537 000,00	4 537 000,00	4 537 000,00
014	Atténuations de produits	527 780,00	0,00	515 000,00	515 000,00	515 000,00
65	Autres charges de gestion courante	973 483,00	0,00	923 000,00	923 000,00	923 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 417 816,02	0,00	8 625 000,00	8 625 000,00	8 625 000,00
66	Charges financières	572 000,00	0,00	562 000,00	562 000,00	562 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 636,78	0,00	29 400,00	29 400,00	29 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	187 226,00	0,00	18 600,00	18 600,00	18 600,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 212 678,80	0,00	9 235 000,00	9 235 000,00	9 235 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 466 329,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	339 000,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 805 329,00	0,00	795 000,00	795 000,00	795 000,00
TOTAL		11 018 007,80	0,00	10 030 000,00	10 030 000,00	10 030 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 030 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 409,92	0,00	18 360,00	18 360,00	18 360,00
70	Produits services, domaine et ventes div	873 000,00	0,00	927 200,00	927 200,00	927 200,00
73	Impôts et taxes	6 006 513,80	0,00	6 022 280,00	6 022 280,00	6 022 280,00
74	Dotations et participations	2 470 772,00	0,00	2 474 660,00	2 474 660,00	2 474 660,00
75	Autres produits de gestion courante	469 000,00	0,00	473 500,00	473 500,00	473 500,00
Total des recettes de gestion courante		9 849 695,72	0,00	9 916 000,00	9 916 000,00	9 916 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 850 695,72	0,00	9 916 000,00	9 916 000,00	9 916 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	201 800,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		201 800,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
TOTAL		10 052 495,72	0,00	10 030 000,00	10 030 000,00	10 030 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 030 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	681 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	203 015,50	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 946 276,20	0,00	4 211 450,00	4 211 450,00	4 211 450,00
	Total des dépenses d'équipement	2 149 291,70	0,00	4 416 450,00	4 416 450,00	4 416 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	102 854,80	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 500,00	0,00	994 000,00	994 000,00	994 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	424 156,85		65 550,00	65 550,00	65 550,00
	Total des dépenses financières	1 627 511,65	0,00	1 059 550,00	1 059 550,00	1 059 550,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 176 803,35	0,00	5 476 000,00	5 476 000,00	5 476 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>201 800,00</i>		<i>114 000,00</i>	<i>114 000,00</i>	<i>114 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>20 000,00</i>		<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	221 800,00		119 000,00	119 000,00	119 000,00
	TOTAL	6 398 603,35	0,00	5 595 000,00	5 595 000,00	5 595 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 595 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	236 123,80	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 099 363,00	0,00	3 870 000,00	3 870 000,00	3 870 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 336 386,80	0,00	4 095 000,00	4 095 000,00	4 095 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	611 605,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 031 605,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	564 917,50	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 932 909,30	0,00	4 795 000,00	4 795 000,00	4 795 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 466 329,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	339 000,00		345 000,00	345 000,00	345 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 825 329,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		5 758 238,30	0,00	5 595 000,00	5 595 000,00	5 595 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 595 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	681 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 650 000,00		2 650 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 537 000,00		4 537 000,00
014	Atténuations de produits	515 000,00		515 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	923 000,00		923 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	562 000,00	0,00	562 000,00
67	Charges exceptionnelles	29 400,00	0,00	29 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	345 000,00	345 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	18 600,00		18 600,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		450 000,00	450 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 235 000,00	795 000,00	10 030 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 030 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 000,00	14 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	994 000,00	0,00	994 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 211 450,00		4 211 450,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	205 000,00	0,00	205 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	105 000,00	105 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	65 550,00		65 550,00
Dépenses d'investissement – Total		5 476 000,00	119 000,00	5 595 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 595 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 360,00		18 360,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	927 200,00		927 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	6 022 280,00		6 022 280,00
74	Dotations et participations	2 474 660,00		2 474 660,00
75	Autres produits de gestion courante	473 500,00	0,00	473 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 916 000,00	114 000,00	10 030 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 030 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	700 000,00	0,00	700 000,00
13	Subventions d'investissement	225 000,00	0,00	225 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 870 000,00	0,00	3 870 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		345 000,00	345 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		450 000,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 795 000,00	800 000,00	5 595 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 595 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 583 553,02	2 650 000,00	2 650 000,00
60612	Energie - Electricité	268 041,02	283 800,00	283 800,00
60621	Combustibles	105 300,00	127 900,00	127 900,00
60622	Carburants	50 000,00	55 000,00	55 000,00
60623	Alimentation	22 389,83	17 130,00	17 130,00
60624	Produits de traitement	45 520,00	50 000,00	50 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 996,16	2 270,00	2 270,00
60631	Fournitures d'entretien	19 500,00	19 500,00	19 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	254 340,94	289 165,00	289 165,00
60633	Fournitures de voirie	32 000,00	31 000,00	31 000,00
60636	Vêtements de travail	14 500,00	23 000,00	23 000,00
6064	Fournitures administratives	10 598,07	12 000,00	12 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	14 000,00	18 330,00	18 330,00
6067	Fournitures scolaires	44 018,89	46 355,00	46 355,00
6078	Autres marchandises	5 500,00	3 500,00	3 500,00
611	Contrats de prestations de services	375 776,00	359 000,00	359 000,00
6132	Locations immobilières	285 974,00	289 915,00	289 915,00
6135	Locations mobilières	21 475,00	13 095,00	13 095,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 750,00	4 300,00	4 300,00
61521	Entretien terrains	13 480,00	18 450,00	18 450,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	56 052,88	49 575,00	49 575,00
615231	Entretien, réparations voiries	54 025,39	70 000,00	70 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	21 200,00	12 500,00	12 500,00
61524	Entretien bois et forêts	13 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 394,95	10 600,00	10 600,00
6156	Maintenance	112 921,70	122 440,00	122 440,00
6161	Multirisques	78 215,38	49 150,00	49 150,00
617	Etudes et recherches	59 800,00	70 000,00	70 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 484,00	5 780,00	5 780,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 357,50	10 140,00	10 140,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	50,00	50,00	50,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	10 614,00	5 500,00	5 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 404,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	14 119,00	14 000,00	14 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 950,00	16 535,00	16 535,00
6236	Catalogues et imprimés	6 028,46	3 950,00	3 950,00
6237	Publications	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	72,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	78 336,00	83 870,00	83 870,00
6251	Voyages et déplacements	2 218,40	1 300,00	1 300,00
6257	Réceptions	7 700,00	8 300,00	8 300,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	34 910,00	40 050,00	40 050,00
627	Services bancaires et assimilés	2 767,00	2 650,00	2 650,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 431,00	8 750,00	8 750,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	18 928,43	18 000,00	18 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	6 000,00	6 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	149 310,00	158 000,00	158 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 018,95	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	103 804,07	93 170,00	93 170,00
63512	Taxes foncières	56 280,00	54 980,00	54 980,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 333 000,00	4 537 000,00	4 537 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	13 000,00	13 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	58 000,00	61 000,00	61 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 076 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	103 000,00	62 000,00	62 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	309 000,00	407 000,00	407 000,00
64131	Rémunérations non tit.	246 000,00	270 000,00	270 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	1 500,00	19 000,00	19 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	10 500,00	10 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	450 000,00	446 000,00	446 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	646 000,00	675 000,00	675 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00	12 500,00	12 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	34 000,00	35 000,00	35 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 900,00	1 900,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 000,00	8 600,00	8 600,00
64731	Allocations chômage versées directement	2 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6488	Autres charges	205 000,00	211 000,00	211 000,00
014	Atténuations de produits	527 780,00	515 000,00	515 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	525 000,00	515 000,00	515 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	1 780,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	973 483,00	923 000,00	923 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	200,00	4 200,00	4 200,00
6531	Indemnités	102 000,00	101 000,00	101 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 400,00	4 300,00	4 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	4 200,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	15 200,00	15 200,00
6553	Service d'incendie	276 700,00	290 100,00	290 100,00
65548	Autres contributions	125 500,00	13 200,00	13 200,00
6558	Autres contributions obligatoires	90 000,00	90 000,00	90 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	93 000,00	93 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	302 483,00	295 500,00	295 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 417 816,02	8 625 000,00	8 625 000,00
66	Charges financières (b)	572 000,00	562 000,00	562 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	558 300,00	556 105,00	556 105,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-4 105,00	-4 105,00
6618	Intérêts des autres dettes	8 700,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 636,78	29 400,00	29 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	34 636,78	25 000,00	25 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	1 000,00	3 400,00	3 400,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	187 226,00	18 600,00	18 600,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 212 678,80	9 235 000,00	9 235 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 466 329,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	339 000,00	345 000,00	345 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	339 000,00	345 000,00	345 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 805 329,00	795 000,00	795 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 805 329,00	795 000,00	795 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 018 007,80	10 030 000,00	10 030 000,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 030 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	64 072,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	68 177,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 105,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 409,92	18 360,00	18 360,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 409,92	18 360,00	18 360,00
70	Produits services, domaine et ventes div	873 000,00	927 200,00	927 200,00
7022	Coupes de bois	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	6 000,00	6 000,00
70312	Redevances funéraires	4 000,00	7 000,00	7 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	18 000,00	17 000,00	17 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	11 500,00	10 000,00	10 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	450 000,00	450 000,00	450 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	43 000,00	44 000,00	44 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	235 000,00	230 000,00	230 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 700,00	12 000,00	12 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 300,00	1 200,00	1 200,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	60 000,00	120 000,00	120 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 500,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	6 006 513,80	6 022 280,00	6 022 280,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 734 997,00	4 800 000,00	4 800 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	512 287,00	512 280,00	512 280,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7362	Taxes de séjour	15 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	4 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	350 000,00	375 000,00	375 000,00
7388	Autres taxes diverses	55 229,80	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 470 772,00	2 474 660,00	2 474 660,00
7411	Dotation forfaitaire	621 349,00	640 000,00	640 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	899 513,00	950 000,00	950 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	387 808,00	388 000,00	388 000,00
744	FCTVA	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	91 000,00	97 000,00	97 000,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	80 000,00	80 000,00	80 000,00
74748	Participat° Autres communes	25 000,00	2 500,00	2 500,00
74758	Participat° Autres groupements	20 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participat° Autres organismes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	160 000,00	120 000,00	120 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	40 240,00	35 000,00	35 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	102 862,00	100 000,00	100 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	17 160,00	17 160,00
75	Autres produits de gestion courante	469 000,00	473 500,00	473 500,00
752	Revenus des immeubles	400 000,00	400 000,00	400 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 000,00	3 500,00	3 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	65 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 849 695,72	9 916 000,00	9 916 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 850 695,72	9 916 000,00	9 916 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	201 800,00	114 000,00	114 000,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 800,00	14 000,00	14 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		201 800,00	114 000,00	114 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 052 495,72	10 030 000,00	10 030 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 030 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	203 015,50	205 000,00	205 000,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	203 015,50	205 000,00	205 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	17 500,00	190 500,00	190 500,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	3 415,00	0,00	0,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	21 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
135	Opération d'équipement n° 135 (5)	0,00	444 000,00	444 000,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	40 000,00	88 000,00	88 000,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	40 000,00	30 000,00	30 000,00
144	Opération d'équipement n° 144 (5)	141 100,00	201 000,00	201 000,00
145	Opération d'équipement n° 145 (5)	55 000,00	12 000,00	12 000,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	5 000,00	0,00	0,00
149	Opération d'équipement n° 149 (5)	100 791,00	0,00	0,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	25 500,00	256 200,00	256 200,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	55 600,00	62 000,00	62 000,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	71 000,00	63 000,00	63 000,00
153	Opération d'équipement n° 153 (5)	5 000,00	62 000,00	62 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	75 000,00	100 000,00	100 000,00
156	Opération d'équipement n° 156 (5)	329 285,20	0,00	0,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	17 000,00	18 050,00	18 050,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	12 000,00	9 000,00	9 000,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	2 000,00	9 000,00	9 000,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	4 000,00	5 000,00	5 000,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	3 315,00	1 200,00	1 200,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	60 000,00	94 000,00	94 000,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	24 100,00	53 000,00	53 000,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	0,00	0,00	0,00
167	Opération d'équipement n° 167 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	34 000,00	74 000,00	74 000,00
927	Opération d'équipement n° 927 (5)	78 200,00	198 000,00	198 000,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	17 500,00	0,00	0,00
937	Opération d'équipement n° 937 (5)	73 000,00	16 000,00	16 000,00
941	Opération d'équipement n° 941 (5)	21 000,00	52 000,00	52 000,00
942	Opération d'équipement n° 942 (5)	175 000,00	455 000,00	455 000,00
943	Opération d'équipement n° 943 (5)	17 150,00	12 500,00	12 500,00
946	Opération d'équipement n° 946 (5)	136 200,00	150 000,00	150 000,00
947	Opération d'équipement n° 947 (5)	172 150,00	186 000,00	186 000,00
952	Opération d'équipement n° 952 (5)	71 000,00	183 000,00	183 000,00
969	Opération d'équipement n° 969 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
971	Opération d'équipement n° 971 (5)	5 000,00	0,00	0,00
977	Opération d'équipement n° 977 (5)	1 570,00	17 000,00	17 000,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	26 900,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 149 291,70	4 416 450,00	4 416 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	102 854,80	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	102 854,80	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 500,00	994 000,00	994 000,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	993 500,00	993 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	424 156,85	65 550,00	65 550,00
Total des dépenses financières		1 627 511,65	1 059 550,00	1 059 550,00
45818	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES (6)	2 400 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 400 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 176 803,35	5 476 000,00	5 476 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	201 800,00	114 000,00	114 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 800,00	14 000,00	14 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	150,00	1 600,00	1 600,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 600,00	1 600,00	1 600,00
13918	Autres subventions d'équipement	50,00	50,00	50,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	10 690,00	10 690,00
13936	Sub. transf cpte résult. PVR	0,00	60,00	60,00
	Charges transférées (9)	200 000,00	100 000,00	100 000,00
21311	Hôtel de ville	100 000,00	25 000,00	25 000,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	25 000,00	25 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		221 800,00	119 000,00	119 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 398 603,35	5 595 000,00	5 595 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 595 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	236 123,80	225 000,00	225 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	6 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 400,00	79 000,00	79 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	34 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	3 723,80	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	21 000,00	21 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1344	Contributions locales temporaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	175 000,00	115 000,00	115 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 099 363,00	3 870 000,00	3 870 000,00
1641	Emprunts en euros	1 099 363,00	3 870 000,00	3 870 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	900,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	900,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 336 386,80	4 095 000,00	4 095 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 011 605,00	700 000,00	700 000,00
10222	FCTVA	211 605,00	300 000,00	300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	400 000,00	400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 031 605,00	700 000,00	700 000,00
45828	OPERATIONS SOUS MANDAT RECETTES ROUTE DE ROZES (5)	564 917,50	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		564 917,50	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 932 909,30	4 795 000,00	4 795 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 466 329,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	339 000,00	345 000,00	345 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	18 600,00	18 600,00	18 600,00
28031	Frais d'études	2 500,00	2 500,00	2 500,00
28033	Frais d'insertion	0,00	50,00	50,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	300,00	300,00	300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 800,00	3 800,00	3 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 600,00	9 350,00	9 350,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	7 500,00	5 750,00	5 750,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 200,00	4 300,00	4 300,00
28051	Concessions et droits similaires	7 600,00	7 850,00	7 850,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 400,00	1 400,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00	525,00	525,00
28132	Immeubles de rapport	1 520,00	1 520,00	1 520,00
28135	Installations générales, agencements, ..	600,00	5 310,00	5 310,00
28138	Autres constructions	6 800,00	6 810,00	6 810,00
28152	Installations de voirie	2 200,00	3 430,00	3 430,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 550,00	4 360,00	4 360,00
281571	Matériel roulant	38 300,00	21 270,00	21 270,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	17 000,00	14 070,00	14 070,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	33 000,00	45 640,00	45 640,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 600,00	930,00	930,00
28182	Matériel de transport	16 530,00	28 000,00	28 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	78 000,00	74 000,00	74 000,00
28184	Mobilier	37 400,00	29 100,00	29 100,00
28188	Autres immo. corporelles	52 000,00	56 135,00	56 135,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 805 329,00	795 000,00	795 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 825 329,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 758 238,30	5 595 000,00	5 595 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 595 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		210 259,70	a 0,00	190 500,00	b 190 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 404,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 404,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 425,60	0,00	175 500,00	175 500,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 785,60	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00
2138	Autres constructions	8 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	198 430,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 170,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	63 100,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	125 159,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-190 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : PARKING DE LA GARE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 353 050,68	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 464,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 464,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	16 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9 819,82	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	6 181,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	652 219,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	568 895,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	78 950,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 373,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 667 365,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	139 332,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 528 033,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : PISTE ATHLETISME STADE MULTISPORTS ET D ATHLETISME STADE MULTISPORTS ET D
ATHLETISME PISTE ATHLETISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 617,20	a 0,00	1 030 000,00	b 1 030 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 617,20	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	14 401,20	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	79 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-930 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 135 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT SECTEUR BAULAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		148 276,45	a 0,00	444 000,00	b 444 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 860,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 860,40	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 936,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 936,65	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	139 479,40	0,00	444 000,00	444 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	139 479,40	0,00	444 000,00	444 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-444 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : COLLEGIALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		212 955,46	a 0,00	88 000,00	b 88 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	206 061,46	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00
2313	Constructions	206 061,46	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-88 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		80 698,38	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	43 226,41	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	43 226,41	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	37 471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		438 611,45	a 0,00	201 000,00	b 201 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	861,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	861,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 257,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	4 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 455,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 986,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	14 366,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	68 052,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	36 167,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 101,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	433,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 589,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	289 492,40	0,00	201 000,00	201 000,00	0,00
2313	Constructions	190 934,32	0,00	116 000,00	116 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	98 558,08	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-201 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : STADE RUGBY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		104 251,49	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 889,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 889,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	99 307,60	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2313	Constructions	99 307,60	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : BOULODROME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 639,19	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 254,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 254,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 384,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 384,79	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 149 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE ROZES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		157 555,56	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	92 799,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	92 009,28	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	790,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 920,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	15 584,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	41 801,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 533,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 695,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 695,61	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 896,47	a 0,00	256 200,00	b 256 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	54,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	54,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 842,47	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	13 109,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 732,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	252 000,00	252 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	252 000,00	252 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-256 200,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		38 598,98	a 0,00	62 000,00	b 62 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 027,29	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	6 947,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 859,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	219,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 517,69	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	24 517,69	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-62 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : RESTAURATION SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		112 140,33	a 0,00	63 000,00	b 63 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 561,35	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	45 353,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 804,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 403,10	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 362,98	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	47 362,98	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-63 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 153 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 365,95	a 0,00	62 000,00	b 62 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 893,17	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	18 893,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 472,78	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00
2313	Constructions	2 472,78	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-62 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		153 223,07	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	153 223,07	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	153 223,07	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 156 (1)
LIBELLE : PVR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		26 294,30	a 0,00	18 050,00	b 18 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 240,30	0,00	3 050,00	3 050,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	8 945,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 293,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 050,00	3 050,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 050,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 975,47	a 0,00	9 000,00	b 9 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 975,47	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	634,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 341,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 884,94	a 0,00	9 000,00	b 9 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 884,94	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2184	Mobilier	6 067,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	817,80	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		128 470,42	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	127 282,42	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	117 788,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 494,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : CULTURE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		51 901,86	a 0,00	1 200,00	b 1 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 901,86	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	545,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	49 352,21	0,00	900,00	900,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 409,25	0,00	300,00	300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 200,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		94 859,93	a 0,00	94 000,00	b 94 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 495,20	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 171,20	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 364,73	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	83 364,73	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-94 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : SECURITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 871,04	a 0,00	53 000,00	b 53 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 871,04	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 891,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 979,70	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-53 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1)
LIBELLE : SQUARE DES COMPAGNONS DE LA LIBERATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 680,12	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 680,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	8 680,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : SKATE PARC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : MAISON CLAUDE AUGÉ

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		147 610,88	a 0,00	74 000,00	b 74 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	306,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	147 196,70	0,00	74 000,00	74 000,00	0,00
2313	Constructions	147 196,70	0,00	74 000,00	74 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-74 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 927 (1)
LIBELLE : VOIRIES URBAINES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 729 042,69	a 0,00	198 000,00	b 198 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	25 392,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	25 392,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 753,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 805,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 932,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 676 520,15	0,00	198 000,00	198 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 676 520,15	0,00	198 000,00	198 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-198 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 936 (1)
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		283 671,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 620,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 857,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 095,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 616,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 051,15	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	262 050,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	258 176,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 874,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 937 (1)
LIBELLE : HALLE DES SPORTS et GYMNASE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 151,31	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 792,26	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 853,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 939,26	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 251,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	74 082,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 168,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 941 (1)
LIBELLE : BASE DE LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		105 967,34	a 0,00	52 000,00	b 52 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	96 347,49	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	8 252,09	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 803,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 341,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	913,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 696,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 341,06	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 403,85	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 403,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 942 (1)
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		231 582,46	a 0,00	455 000,00	b 455 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	231 582,46	0,00	455 000,00	455 000,00	0,00
2111	Terrains nus	181 861,79	0,00	455 000,00	455 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	49 719,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-455 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 943 (1)
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		367 618,49	a 0,00	12 500,00	b 12 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	109 866,97	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	7 388,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	102 478,23	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	256 251,52	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	975,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 950,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 516,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 885,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	109 249,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	34 889,92	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 784,57	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 946 (1)
LIBELLE : VOIRIE RURALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 241 068,79	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 006,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	35 006,86	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 206 061,93	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 206 061,93	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 947 (1)
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		972 466,39	a 0,00	186 000,00	b 186 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 854,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	24 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	814 966,80	0,00	176 000,00	176 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	351,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	368 930,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	254 520,73	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	160 979,92	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2184	Mobilier	27 004,24	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	131 645,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	131 645,16	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-186 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 952 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		819 165,39	a 0,00	183 000,00	b 183 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	108 841,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 869,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	85 077,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 770,73	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	707 047,77	0,00	183 000,00	183 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	38 234,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	38 813,13	0,00	183 000,00	183 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-183 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 969 (1)
LIBELLE : FORET BOUCONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		40 667,79	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 667,79	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2117	Bois et forêts	20 206,15	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 461,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 971 (1)
LIBELLE : STADE DE FOOTBALL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		141 135,29	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 695,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 695,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 439,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	116 183,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	14 256,34	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 977 (1)
LIBELLE : CENTRE SOCIAL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 508,68	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 801,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 979,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 821,45	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 707,29	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2313	Constructions	7 707,29	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)
LIBELLE : TENNIS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 778,80	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 872,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	24 472,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 906,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 906,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	1 059 050	1 028 500	266 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	1 103 000	42 000	5 476 000
- Equipements municipaux (2)		1 028 000	61 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	973 000	42 000	4 081 450
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	205 000	0	0	0	0	0	0	130 000	0	335 000
- Opérations financières	1 059 050											1 059 050
Dépenses d'ordre	119 000											119 000
Total dépenses de l'exercice	1 178 050	1 028 500	266 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	1 103 000	42 000	5 595 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 178 050	1 028 500	266 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	1 103 000	42 000	5 595 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 370 000	125 000	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	5 595 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	5 370 000	125 000	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	5 595 000

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 890 600	5 930 235	672 850	585 310	116 895	210 190	112 100	0	0	439 800	72 020	10 030 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 890 600	5 930 235	672 850	585 310	116 895	210 190	112 100	0	0	439 800	72 020	10 030 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 234 280	1 166 720	2 000	450 000	26 000	0	0	0	0	0	151 000	10 030 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 234 280	1 166 720	2 000	450 000	26 000	0	0	0	0	0	151 000	10 030 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 178 050	1 028 500	266 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	1 103 000	42 000	5 595 000
Dépenses réelles		1 059 050	1 028 500	266 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	1 103 000	42 000	5 476 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	65 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 550
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	993 500	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	994 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	205 000	0	0	0	0	0	0	0	0	205 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	1 028 000	61 000	599 250	163 200	1 198 000	17 000	0	0	1 103 000	42 000	4 211 450
108	CIMETIERE	0	190 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190 500
130	PARKING DE LA GARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
131	PISTE ATHLETISME STADE MULTISPORTS ET D ATHLETISME	0	0	0	0	0	1 030 000	0	0	0	0	0	1 030 000
135	AMENAGEMENT SECTEUR BAULAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	444 000	0	444 000
136	COLLEGIALE	0	0	0	0	88 000	0	0	0	0	0	0	88 000
142	EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
144	MISE AUX NORMES	0	116 000	0	0	0	0	0	0	0	85 000	0	201 000
	ACCESSIBILITE DES ERP												
145	STADE RUGBY	0	0	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	12 000
146	BOULODROME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
149	AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE ROZES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150	ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	0	0	0	256 200	0	0	0	0	0	0	0	256 200
151	ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN	0	0	0	62 000	0	0	0	0	0	0	0	62 000
152	RESTAURATION SCOLAIRE	0	6 000	0	57 000	0	0	0	0	0	0	0	63 000
153	HOTEL DE VILLE	0	62 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 000
155	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
156	PVR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
157	ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	0	0	0	18 050	0	0	0	0	0	0	0	18 050
158	ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC	0	0	0	9 000	0	0	0	0	0	0	0	9 000
159	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	0	0	0	9 000	0	0	0	0	0	0	0	9 000
160	ECOLE NUMERIQUE	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000
161	CULTURE	0	0	0	0	1 200	0	0	0	0	0	0	1 200
162	INFORMATIQUE	0	94 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 000
163	SECURITE	0	0	41 000	0	0	0	0	0	0	12 000	0	53 000
167	SKATE PARC	0	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	100 000
907	MAISON CLAUDE AUGÉ	0	0	0	0	74 000	0	0	0	0	0	0	74 000
927	VOIRIES URBAINES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 000	0	198 000
936	SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
937	HALLE DES SPORTS et GYMNASÉ	0	0	0	0	0	16 000	0	0	0	0	0	16 000
941	BASE DE LOISIRS	0	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	42 000	52 000
942	ACQUISITION FONCIERE	0	455 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	455 000
943	SERVICES ADMINISTRATIFS	0	12 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500
946	VOIRIE RURALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
947	SERVICES TECHNIQUES	0	92 000	20 000	0	0	0	0	0	0	74 000	0	186 000
952	GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	183 000	0	0	0	0	0	0	0	183 000
969	FORET BOUCONNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
971	STADE DE FOOTBALL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
977	CENTRE SOCIAL	0	0	0	0	0	0	17 000	0	0	0	0	17 000
990	TENNIS	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	30 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45818	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		119 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	114 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000

RECETTES													
Total recettes investissement		5 370 000	125 000	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	5 595 000
Recettes réelles		4 570 000	125 000	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	4 795 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 000
13	Subventions d'investissement	0	125 000	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	225 000
16	Emprunts et dettes assimilées	3 870 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 870 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45828	OPERATIONS SOUS MANDAT RECETTES ROUTE DE ROZES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
021	Virement de la sect° de fonctionnement	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	345 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	345 000
041	Opérations patrimoniales	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 890 600	5 930 235	672 850	585 310	116 895	210 190	112 100	0	0	439 800	72 020	10 030 000
Dépenses réelles		1 095 600	5 930 235	672 850	585 310	116 895	210 190	112 100	0	0	439 800	72 020	9 235 000
011	Charges à caractère général	0	847 135	382 750	585 310	116 895	210 190	19 100	0	0	416 600	72 020	2 650 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 526 500	0	0	0	0	0	0	0	10 500	0	4 537 000
014	Atténuations de produits	515 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515 000
022	Dépenses imprévues	18 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 600
65	Autres charges de gestion courante	0	527 200	290 100	0	0	0	93 000	0	0	12 700	0	923 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	562 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	562 000
67	Charges exceptionnelles	0	29 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 400
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>795 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>795 000</i>
023	Virement à la section d'investissement	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	345 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	345 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 234 280	1 166 720	2 000	450 000	26 000	0	0	0	0	0	151 000	10 030 000
Recettes réelles		8 220 280	1 066 720	2 000	450 000	26 000	0	0	0	0	0	151 000	9 916 000
013	Atténuations de charges	0	18 360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 360
70	Produits des services, du domaine, vente	0	443 200	2 000	450 000	22 000	0	0	0	0	0	10 000	927 200

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	5 977 280	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	6 022 280
74	Dotations et participations	2 243 000	231 660	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 474 660
75	Autres produits de gestion courante	0	373 500	0	0	4 000	0	0	0	0	0	96 000	473 500
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>14 000</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>114 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>14 000</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>114 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					23 852 344,85									
1641 Emprunts en euros (total)					23 852 344,85									
00001220300	CRCA	14/01/2018		20/01/2020	600 000,00	F		1,490	1,490	euros	A	P	N	A-1
00003309392V	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/2014		05/04/2015	1 000 000,00	C		2,190	2,190	euros	T	X	N	A-1
07000171	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	07/06/2007		07/09/2007	800 000,00	F		4,190	4,190	euros	T	X	N	A-1
07024626	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	18/10/2006		18/01/2007	800 000,00	F		3,850	3,850	euros	T	X	N	A-1
113073	CRCA	12/11/2013		05/11/2014	750 000,00	F		3,560	3,560	euros	A	P	N	A-1
1211808	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	30/12/2011		01/01/2013	700 000,00	F		4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
1211809	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	30/11/2011		01/01/2013	300 000,00	F		4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
1234811	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	06/12/2012		02/01/2014	750 000,00	F		3,950	3,950	euros	A	P	N	A-1
2005254-001	CAISSE D EPARGNE	06/07/2008		06/10/2008	1 510 000,00	F		3,300	3,300	euros	T	X	N	A-1
2005254-002	CAISSE D EPARGNE	06/08/2008		06/11/2008	1 990 000,00	F		3,300	3,300	euros	T	X	N	A-1
45321130622 07012526 02	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	24/12/2004		25/04/2005	500 000,00	F		4,200	4,200	euros	S	S	N	A-1
4568395	CAISSE D EPARGNE	26/10/2015		05/11/2016	500 000,00	F		2,760	2,760	euros	A	P	N	A-1
4804401	CAISSE D EPARGNE	07/12/2016		05/04/2017	250 000,00	F		1,130	1,130	euros	T	X	N	A-1
5012209401	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	01/09/2001		01/05/2002	762 245,09	F		5,880	5,880	euros	A	P	N	A-1
51014558867	CRCA	11/06/2004		05/06/2005	450 000,00	F		4,660	4,660	euros	A	P	N	A-1
51014559291	CRCA	11/06/2004		05/06/2005	450 000,00	F		2,950	2,950	euros	A	P	N	A-1
51017004896	CRCA	29/12/2004		10/03/2005	660 000,00	F		4,350	4,350	euros	T	X	N	A-1
51020488798	CRCA	07/10/2005		10/10/2006	400 000,00	F		3,510	3,510	euros	A	P	N	A-1
51035798176	CRCA	07/08/2007		20/11/2007	800 000,00	F		4,650	4,650	euros	T	X	N	A-1

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
51060624192	CRCA	21/12/2008		10/01/2009	600 000,00	F		4,910	4,910	euros	M	M	N	A-1
51070442079	CRCA	16/12/2009		15/01/2010	600 000,00	F		4,070	4,070	euros	M	M	N	A-1
6815085	CAISSE D EPARGNE	16/01/2006		25/01/2007	255 000,00	F		3,830	3,830	euros	A	P	N	A-1
7789288	CAISSE D EPARGNE	31/12/2012		25/02/2013	501 099,76	F		3,110	3,110	euros	T	X	N	A-1
7818218	CAISSE D EPARGNE	31/12/2011		25/03/2012	1 500 000,00	F		3,380	3,380	euros	T	X	N	A-1
C08831	CRCA	10/11/2015		10/02/2016	500 000,00	F		2,880	2,880	euros	T	X	N	A-1
DP6926 / 3236	CRCA	06/12/2012		10/12/2013	250 000,00	F		4,760	4,760	euros	A	P	N	A-1
GG8517 PRET 532067	CRCA	07/12/2016		04/04/2017	250 000,00	F		1,160	1,160	euros	T	X	N	A-1
MON219425EUR/0225619/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	23/04/2004		01/08/2004	164 000,00	F		4,070	4,070	euros	T	X	N	A-1
MON233908EUR/0242699/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	11/10/2005		01/10/2006	160 000,00	F		3,790	3,790	euros	A	P	N	A-1
MON237204EUR/0246700/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	29/12/2005		01/04/2006	300 000,00	F		3,290	3,290	euros	T	X	N	A-1
MON272534EUR/0291054/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	28/09/2010		01/01/2011	255 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1
MON272535EUR/0291055/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	28/09/2010		01/01/2011	45 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1
MON280748EUR/0299958/001	LA BANQUE POSTALE	18/10/2013		01/02/2014	250 000,00	F		3,930	3,930	euros	T	X	N	A-1
MON281424EUR	LA BANQUE POSTALE	31/12/2013		01/05/2014	250 000,00	F		3,560	3,560	euros	T	X	N	A-1
MON501730EUR	LA BANQUE POSTALE	13/12/2014		01/04/2015	500 000,00	C		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1
XU00242383 51034800311	CRCA	01/09/2007		01/12/2007	3 500 000,00	F		3,975	3,975	euros	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 852 344,85									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 069 572,12					993 265,69	555 327,52	0,00	72 664,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 069 572,12					993 265,69	555 327,52	0,00	72 664,62
00001220300	N	0,00	A-1	600 000,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	8 592,33
00003309392V	N	0,00	A-1	749 999,95	10,00	C		2,190	66 666,68	15 877,50	0,00	0,00
07000171	N	0,00	A-1	422 019,56	7,00	F		4,190	42 246,67	17 024,57	0,00	1 049,17
07024626	N	0,00	A-1	394 563,01	7,00	F		3,850	42 964,75	14 575,33	0,00	2 722,02
113073	N	0,00	A-1	542 239,76	9,00	F		3,560	46 093,24	19 303,74	0,00	0,00
1211808	N	0,00	A-1	473 889,63	8,00	F		4,510	43 852,06	21 372,42	0,00	0,00
1211809	N	0,00	A-1	203 095,56	8,00	F		4,510	18 793,74	9 159,61	0,00	0,00
1234811	N	0,00	A-1	546 575,64	9,00	F		3,950	45 630,46	21 589,74	0,00	0,00
2005254-001	N	0,00	A-1	1 150 055,12	18,00	F		5,100	42 049,96	57 956,21	0,00	13 229,04
2005254-002	N	0,00	A-1	1 515 635,74	18,00	F		5,110	55 416,81	76 498,98	0,00	11 167,30
45321130622 07012526 02	N	0,00	A-1	195 498,20	5,00	F		4,200	29 293,34	7 906,54	0,00	1 277,87
4568395	N	0,00	A-1	415 635,02	11,00	F		2,760	29 688,06	11 471,53	0,00	0,00
4804401	N	0,00	A-1	222 966,07	12,00	F		1,130	15 689,34	2 453,19	0,00	0,00
5012209401	N	0,00	A-1	173 038,77	2,00	F		5,880	54 417,15	10 174,68	0,00	0,00
51014558867	N	0,00	A-1	260 885,11	10,00	F		4,660	18 692,08	12 157,25	0,00	6 444,85
51014559291	N	0,00	A-1	241 060,05	10,00	F		2,950	18 869,78	7 111,27	0,00	4 600,85
51017004896	N	0,00	A-1	453 565,62	15,00	F		4,350	20 090,58	19 405,34	0,00	1 087,86
51020488798	N	0,00	A-1	172 181,88	6,00	F		3,510	22 126,32	6 043,58	0,00	1 180,03
51035798176	N	0,00	A-1	303 202,27	7,00	F		4,650	28 783,68	13 606,48	0,00	2 068,65
51060624192	N	0,00	A-1	372 064,32	9,00	F		4,910	29 550,28	17 609,24	0,00	949,37
51070442079	N	0,00	A-1	388 727,11	10,00	F		4,070	28 605,08	15 291,52	0,00	630,41

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
6815085	N	0,00	A-1	185 401,12	17,00	F		3,830	7 342,95	7 100,86	0,00	6 352,53
7789288	N	0,00	A-1	375 578,23	12,00	F		3,110	23 283,57	11 410,70	0,00	0,00
7818218	N	0,00	A-1	84 774,12	22,00	F		3,380	2 482,97	2 834,11	0,00	45,85
C08831	N	0,00	A-1	425 000,00	16,00	F		2,880	25 000,00	11 970,00	0,00	0,00
DP6926 / 3236	N	0,00	A-1	170 244,76	8,00	F		4,760	15 592,78	8 103,65	0,00	0,00
GG8517 PRET 532067	N	0,00	A-1	223 021,31	12,00	F		1,160	15 663,71	2 519,07	0,00	0,00
MON219425EUR/0225619/001	N	0,00	A-1	7 220,37	0,00	F		4,070	7 220,37	110,39	0,00	0,00
MON233908EUR/0242699/001	N	0,00	A-1	111 522,88	16,00	F		3,790	4 791,63	4 226,72	0,00	1 005,75
MON237204EUR/0246700/001	N	0,00	A-1	131 953,28	6,00	F		3,290	16 391,45	1 031,96	0,00	940,17
MON272534EUR/0291054/001	N	0,00	A-1	166 297,15	11,00	F		2,220	12 233,61	3 590,43	0,00	845,76
MON272535EUR/0291055/001	N	0,00	A-1	29 346,53	11,00	F		2,220	2 158,88	633,60	0,00	149,25
MON280748EUR/0299958/001	N	0,00	A-1	182 332,72	9,00	F		3,930	15 194,91	6 943,56	0,00	0,00
MON281424EUR	N	0,00	A-1	184 677,10	9,00	F		3,560	15 210,21	6 372,95	0,00	0,00
MON501730EUR	N	0,00	A-1	375 000,05	10,00	C		2,220	33 333,32	8 047,50	0,00	0,00
XU00242383 51034800311	N	0,00	A-1	2 620 304,11	17,00	F		3,970	97 845,27	103 843,30	0,00	8 325,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 069 572,12					993 265,69	555 327,52	0,00	72 664,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	36	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 069 572,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	05/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	DIVERS à compléter	15	
L	MOBILIER	10	
L	MATERIEL DIVERS	6	
L	INFORMATIQUE	2	
L	VEHICULES LEGERS	10	
L	MATERIEL DIVERS	6	
L	LOGICIELS	2	
L	FRAIS D ETUDES	5	
L	ETUDES, ELABORATION, MODIFICATIONS REV DOC URBA	10	05/12/2013
L	LOGICIELS BUREAUTIQUES	2	05/12/2013
L	LOGICIELS APPLICATIFS, PROGICIELS	5	05/12/2013
L	FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	1	05/12/2013
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	1	05/12/2013
L	INSTALLAT GENERALES, AMENAGT EQUIPEMENT CUISINE	10	05/12/2013
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	10	05/12/2013
L	BORNES A INCENDIE, EXTINCTEURS	10	05/12/2013
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	7	05/12/2013
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	05/12/2013
L	MOBILIER URBAIN CORBEILLES, BANCS....	5	05/12/2013
L	MATERIELS TECHNIQUES ATELIERS	5	05/12/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT NEUF	7	05/12/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT D OCCASION	4	05/12/2013
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3	05/12/2013
L	PHOTOCOPIEURS, TELECOPIEURS, TPE, TELEPHONIE...	5	05/12/2013
L	COFFRE-FORT, ARMOIRES IGNIFUGEES	20	05/12/2013
L	MOBILIER A USAGE DE BUREAU TEL QUE TABLES, CHAISES	10	05/12/2013
L	MOBILIER SCOLAIRE, TABLES, CHAISES, ARMOIRES, CAIS	10	05/12/2013
L	MOBILIERS CLASSIQUES	5	05/12/2013
L	JEUX D EXTERIEUR TELS QUE BALANCOIRES, TOBOGGANS	7	05/12/2013
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	7	05/12/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ELECTROMENAGE	5	05/12/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	05/12/2013
L	PLANTATIONS	15	05/12/2013
L	IMMEUBLE DE RAPPORT	20	05/12/2013
L	MATS, LAMPADAIRES, BARRIERES, FEUX TRI, PANNNEAUX	20	05/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
CONTENTIEUX BAULAC TAM	50 000,00	21/09/2017	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 073 050,00	I 1 073 050,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		993 500,00	993 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	993 500,00	993 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		79 550,00	79 550,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues	65 550,00	65 550,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 073 050,00	0,00	0,00	1 073 050,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 495 000,00	III 1 495 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		700 000,00	700 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	300 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	400 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		795 000,00	795 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	18 600,00	18 600,00
28031	<i>Frais d'études</i>	2 500,00	2 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	50,00	50,00
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	300,00	300,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	3 800,00	3 800,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	9 350,00	9 350,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	5 750,00	5 750,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	4 300,00	4 300,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	7 850,00	7 850,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 400,00	1 400,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	525,00	525,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	1 520,00	1 520,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	5 310,00	5 310,00
28138	<i>Autres constructions</i>	6 810,00	6 810,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 430,00	3 430,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	4 360,00	4 360,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	21 270,00	21 270,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	14 070,00	14 070,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	45 640,00	45 640,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	930,00	930,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	28 000,00	28 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	74 000,00	74 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	29 100,00	29 100,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	56 135,00	56 135,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	450 000,00	450 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 495 000,00	0,00	0,00	0,00	1 495 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 073 050,00
Ressources propres disponibles	IV 1 495 000,00
Solde	V = IV – II (6) 421 950,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 564 281,35	1 484 840,92										25 152,15	54 676,31	
OFF HABITAT GERS	2017	X	16 LOGEMENTS CITE DE LA VIERGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	32 432,52	29 054,12	9,00	T	F		2,040	F		2,040	A-1	euros	570,47	2 702,72
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	MOULIN ST AGUETS 6 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS	150 220,94	138 162,64	22,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	2 279,69	6 012,40
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	21 LOGTS PONT PERRIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	483 139,34	457 779,64	27,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	7 553,36	12 994,53
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	Acquisition terrain pour 21 logements Pont Perrin	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	81 786,29	78 842,53	37,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	1 300,90	1 508,41
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	BALCONS DE GASCOGNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	495 464,00	483 093,22	29,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	7 971,04	12 574,90
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	Les Balcons de Gascogne	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	109 467,29	107 578,25	39,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	1 775,04	1 920,21
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	X	8 LOGTS ROBINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	116 563,48	104 421,43	9,00	T	F		2,040	F		2,040	A-1	euros	2 050,28	9 713,64
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	X	6 LOGTS ROBINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	83 280,49	74 605,44	9,00	T	F		2,040	F		2,040	A-1	euros	1 464,86	6 940,04
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	P	6 LOGTS MOULIN ST AGUETS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	11 927,00	11 303,65	37,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	186,51	309,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 315 683,48	10 518 729,97										148 970,02	260 787,73	
	2008	P	Travaux refection toiture Cite de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	45 000,00	33 953,39	14,00	A	C	4,300	C		4,800	-	euros	1 629,77	1 503,39	
	2014	P	CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAÏ BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	113 250,00	103 272,15	35,00	A	F	0,550	F		0,550	A-1	euros	568,00	2 600,44	
	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS PLUS BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	320 000,00	295 932,22	35,00	A	F	1,350	F		1,350	A-1	euros	3 995,09	6 427,16	
	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS PLUS BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	101 666,00	95 052,74	45,00	A	F	1,350	F		1,350	A-1	euros	1 296,71	1 516,29	
	2014	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS PLUS BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	175 000,00	162 065,38	35,00	A	F	1,600	F		1,600	A-1	euros	2 593,05	3 364,03	
	2014	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS PLUS BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	27 500,00	26 012,01	45,00	A	F	1,600	F		1,600	A-1	euros	416,19	387,00	
	2014	P	CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAÏ BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	65 000,00	59 392,04	35,00	A	F	0,800	F		0,800	A-1	euros	475,14	1 430,14	
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLAÏ	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	258 935,50	235 789,51	35,00	A	F	0,550	F		0,550	A-1	euros	1 296,84	5 940,61	
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLAÏ FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	51 609,50	48 034,40	45,00	A	F	0,550	F		0,550	A-1	euros	264,19	920,55	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	2014	P	DOMAINE DE BALAC PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	572 500,00	528 583,45	35,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	7 135,88	11 499,78
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	114 318,00	107 824,38	45,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	1 455,63	1 706,34
	2014	P	PLAI02 BAULAC 8 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	31 032,00	28 923,91	45,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	euros	159,08	553,89
	2015	P	5 PLUS 3 PLU LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	26 500,00	26 016,08	46,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	143,09	486,58
	2015	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	134 000,00	130 819,70	36,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	719,51	3 197,79
	2016	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	290 000,00	284 108,99	36,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	3 835,47	5 970,54
	2015	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	45 500,00	44 820,10	46,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	605,07	689,08
	2015	F	PRAIRIES DE LAFITTE	CILEO	36 000,00	36 000,00	36,00	T	F		1,250	F		1,250	-	euros	450,00	0,00
	2015	P	LOGT RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	122 500,00	114 814,31	31,00	A	F		1,860	F		1,860	A-1	euros	2 135,55	2 657,79
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	167 500,00	156 990,98	31,00	A	F		1,860	F		1,860	A-1	euros	2 920,03	3 634,12
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	195 645,50	182 414,37	36,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	1 003,28	4 458,98
	2016	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	104 354,50	98 867,59	46,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	543,77	1 849,13
	2015	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	378 849,50	356 940,43	36,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	4 818,70	7 501,09

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	171 150,50	163 795,28	46,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	2 211,24	2 518,23
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	150 000,00	146 920,61	33,00	A	F		1,860	F		1,860	A-1	euros	2 732,72	3 136,66
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	540 000,00	529 729,78	38,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	7 151,35	10 408,87
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	90 000,00	87 982,28	38,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	483,90	2 028,82
	2016	S	VILLA ROZES 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	237 133,85	222 492,12	28,00	S	F		1,540	F		1,540	A-1	euros	3 390,30	6 015,14
	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONS	85 489,22	69 450,55	11,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	euros	1 354,29	5 556,07
	2016	P	LOGEMENT PN51 LIEU DIT MAYOLLE RTE DE GRENADE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	32 500,00	31 038,75	37,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	170,71	736,66
	2017	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	215 000,00	215 000,00	34,00	A	F		1,860	F		1,860	A-1	euros	3 999,00	4 413,79
OFF PUBLIC HLM GERS	2014	X	LOT HAUTS DU LAC - 5 LOGEMENTS	CILEO	20 000,00	16 929,54	19,00	T	F		1,500	F		1,500	A-1	euros	249,96	710,88
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	85 956,00	78 625,62	35,00	A	F		1,050	F		1,050	A-1	euros	629,01	1 893,28
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	93 000,00	86 208,59	35,00	A	C		1,850	C		1,850	A-1	euros	1 379,34	1 789,45
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	28 102,50	26 270,63	45,00	A	C		1,050	C		1,050	A-1	euros	210,16	474,71
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	43 719,00	41 390,25	45,00	A	C		1,850	C		1,850	A-1	euros	662,24	615,79

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2016	X	LES HAUTS DU LAC	LA BANQUE POSTALE	75 000,00	67 500,00	17,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	euros	1 196,30	3 750,00
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2016	X	BAULAC	LA BANQUE POSTALE	100 000,00	90 000,00	17,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	euros	1 595,06	5 000,00
Office Habitat Gers	2008	P	Travaux amelioration VMC Cité de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	80 000,00	54 764,79	14,00	A	C		4,250	C		4,250	-	euros	1 506,03	2 998,88
SA COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	105 000,00	98 506,10	42,00	A	C		2,600	C		2,850	-	euros	2 807,42	1 033,91
SA GASCOGNE HLM	2007	P	2 LOGEMENTS LOCATIFS	CRCA	85 000,00	63 041,68	18,00	A	C		3,370	C		3,370	-	euros	2 124,50	2 422,09
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2013	P	LES SYLVESTRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	60 000,00	53 276,98	33,00	A	C		1,550	C		1,550	A-1	euros	825,80	1 202,01
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2016	X	LES SYLVESTRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	390 617,20	355 496,31	33,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	4 799,20	11 520,09
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2016	X	LES TOURNESOLS	LA BANQUE POSTALE	70 500,00	62 666,64	15,00	T	F		1,850	F		1,850	A-1	euros	1 132,16	3 916,68
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2017	P	VIA DI MOTTA	CAISSE D EPARGNE	150 000,00	146 302,51	28,00	A	F		2,000	F		2,000	A-1	euros	2 926,05	3 771,44
SA GASCOGNE HLM DUGERS	2016	X	LE SOULAN DE LA COM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	677 050,44	617 487,47	34,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	8 336,08	19 531,50
SA GASCOGNE HM DU GERS	2016	X	CASSEMARTIN ENBALLAGUERE LOU BLAT STAGUETS ROZES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	836 511,64	802 359,55	30,00	A	F		1,670	F		1,670	A-1	euros	13 399,41	17 737,60
SA Gascogne HLM	1993	P	Construction 8 logements Poumadères 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	47 185,62	22 545,32	9,00	A	C		5,800	C		4,050	-	euros	973,11	1 789,96
SA Gascogne HLM	1994	C	Construction de 5 logements Poumadère 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	152 830,01	77 340,00	10,00	A	C		4,300	C		4,050	-	euros	3 132,27	5 612,86
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	P	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	597 500,00	573 599,76	37,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	3 154,80	12 163,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	166 448,50	161 472,43	47,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	888,10	2 534,10
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	1 510 000,00	1 434 257,44	37,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	19 362,48	37 769,39
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	445 328,50	427 071,26	47,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	5 765,46	9 087,58
SA HLM DU GERS	2013	P	LE SOULAN DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	175 000,00	157 231,52	34,00	A	C		1,050	C		1,050	A-1	euros	1 650,93	3 740,60
SAHLM COLOMIERS HA	2011	P	CONSTRUCTION 1 LOGT HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	19 000,00	17 500,66	42,00	A	C		1,800	C		2,050	-	euros	358,76	230,78
SAHLM COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS HAMEAU DE L HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	345 000,00	311 620,74	32,00	A	C		2,600	C		2,850	-	euros	8 881,19	5 334,90
SAHLM COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 1 LOGT HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	59 000,00	52 226,68	32,00	A	C		1,800	C		2,050	-	euros	1 070,65	1 047,26
TOTAL GENERAL					12 879 964,83	12 003 570,89											174 122,17	315 464,04

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 916 007,40

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
2017	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC GESTION DE LA FOURRIERE	GARAGE BRUNO	3	A	0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,20	7,00	24,20	22,00	0,00	22,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	6,00	1,00	7,00	6,00	0,00	6,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,20	0,00	2,20	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	11,00	64,00	57,00	0,00	57,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	19,00	4,00	23,00	21,00	0,00	21,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	17,00	7,00	24,00	22,00	0,00	22,00
AGENT DE MAITRISE	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		8,00	3,00	11,00	11,00	0,00	11,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4,00	3,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT D ANIMATION	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		90,20	22,00	112,20	103,00	0,00	103,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2 CLASSE	C	ADM	321,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2EME CLASSE	C	CULT	321,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	TECH	321,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	TECH	321,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
05/04/2018 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL	CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL	ASSOCIATION	106 932,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 486 000,00	0,00	17,16	0,00	1 627 797,60	0,00
TFPB	7 216 000,00	0,00	39,44	0,00	2 845 990,40	0,00
TFPNB	201 100,00	0,00	129,89	0,00	261 208,79	0,00
CFE	2 374 622,00	100,00	32,00	100,00	759 879,04	0,00
TOTAL	19 277 722,00	0,00			5 494 875,83	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/01/2019

Présenté par LE MAIRE FRANCIS IDRAC (1),

A L ISLE JOURDAIN, le 31/01/2019

LE MAIRE FRANCIS IDRAC,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session L ISLE JOURDAIN

A L ISLE JOURDAIN, le 31/01/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alfred HERNANDEZ	
Angèle THULLIEZ	
Anna MARQUES	
Bernard TANCOGNE	
Bertrand LAHILLE	
Christine CLAIR	
Christine DUCARROUGE	
Claire NICOLAS	
Corinne MINVIELLE REA	
Denise TOUZET	
Elisabeth CORNETTE	
Emilie VILSONI	
Evelyne LOMBARD	
Fabien VAZQUEZ	
Francis IDRAC	
Jacques ANDREETTA	
Jacques DUPRE	
Jean Hubert ROUGE	
Jean-Luc DUPOUX	
Jean-Marc VERDIE	
Martine ROQUIGNY	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Marylène LANDO	
Mélanie BOURGEOIS	
Patrick DUBOSC	
Pierre SABATHIER	
Raphael DALBY	
Régine SAINTE LIVRADE	
Thierry CZAPLICKI	
Yannick NINARD	

Certifié exécutoire par LE MAIRE FRANCIS IDRAC (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/02/2019, et de la publication le 05/02/2019

A L ISLE JOURDAIN, le 31/01/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SIGNATURES

Présenté par le Maire, A L'Isle Jourdain, le jeudi 31 janvier 2019 Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire A L'Isle Jourdain, le jeudi 31 janvier 2019 Les membres du Conseil Municipal,	Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 20 Nombre de suffrages exprimés : 24 VOTES : Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Date de convocation : vendredi 25 janvier 2019
---	---

IDRAC Francis 	THULLIEZ Angèle 	VAZQUEZ Fabien 
CLAIR Marie Christine	DUBOSC Patrick 	LOMBARD Evelyne 
DUPOUX Jean Luc 	VERDIE Jean Marc 	
NICOLAS Claire 	NINARD Yannick 	SAINTE LIVRADE Régine 
TANCOGNE Bernard 	TOUZET Denise 	ROQUIGNY Martine 
CZAPLICKI Thierry 	CORNETTE Elisabeth	SABATHIER Pierre 
MARQUES Ana	DALBY Raphaël	LANDO Marylène 
OREL Simon	LAHILLE Bertrand	VILSONI Emilie
ROUGE Jean Hubert	DUCARROUGE Christine 	DUPRE Jacques 
MINVIELLE-REA Corinne 	ANDREETTA Jacques 	BOURGEOIS Mélanie

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 5 février 2019
 et de la publication le 5 février 2019

A L'Isle Jourdain, le 5 février 2019
 Le Maire

